

# C AHIERS LORRAINS DE L'EMPLOI

## Déclarations d'embauche 2008

Dans un contexte de crise économique, le nombre de déclarations d'embauche enregistrées par les Urssaf et MSA lorraines a diminué de 6,7 % par rapport à 2007. Un peu plus d'un million de déclarations ont ainsi été réalisées par les employeurs lorrains.

Le recul des embauches s'observe dans tous les départements. Après la forte progression enregistrée en 2007, le département de Moselle enregistre la baisse la plus importante (- 9,9 %) suivi par le département des Vosges (- 6,7 %).

Ces résultats en retrait, en termes de flux d'embauches, se retrouvent dans les statistiques conjoncturelles de l'emploi publiées par l'Insee Lorraine. Au troisième trimestre 2008, l'emploi salarié était en recul de 0,4 %, soit 1 600 postes de moins qu'au deuxième trimestre 2008. L'industrie et le commerce étaient les plus touchés. Au quatrième trimestre 2008, la Lorraine perdait encore 2 000 postes dans l'industrie et la construction avec une forte baisse de l'intérim en recul de 20 % par rapport à 2007 d'après les données Unedic.

Dans ce contexte, les déclarations d'embauche du régime général ont chuté de 6,7 % pour atteindre un peu moins d'un million de déclarations. En concentrant près de 60 % des déclarations, le recul des embauches de l'intérim (- 11 %) explique en grande partie ce mouvement général. L'industrie et le commerce, qui concentrent respectivement 3 % et 5,7 % des embauches, viennent compléter le tableau négatif avec une baisse de 3,8 % et 2,6 %. Hors intérim, le secteur des services affiche toutefois une légère progression des embauches (+ 1,5 %). Cette progression est notamment le fait des embauches dans le secteur de l'hébergement-restauration (+ 0,9 %) et du secteur santé action sociale (+ 5,1 %).

Pour le régime agricole, les embauches diminuent (- 5,5 %). Ce mouvement de baisse a pour principale origine la chute des déclarations dans le secteur des cultures et élevages qui concentre près de 60 % des embauches (- 5,8 %). Le fort recul des embauches dans le secteur des coopératives agricoles (- 15,3 % pour 11 % des déclarations) est la seconde explication majeure.

Si la situation est partout négative, l'analyse sectorielle et départementale témoigne de fortes disparités. C'est en Meuse que le recul des embauches dans l'industrie est le plus marqué (- 7,3 %). Pour le commerce, il s'agit des Vosges (- 4,6 %). Pour les services, notamment en lien avec le recul de l'intérim, la situation la plus dégradée se retrouve en Moselle (- 11 %, dont - 15,5 % pour l'intérim).

Les moins de 25 ans sont les plus pénalisés par cette situation avec une baisse de 7 % des embauches dans le régime général et de 11 % dans le régime agricole. Comme pour les deux dernières années, les seniors s'en sortent mieux avec une quasi-stabilité des embauches pour le régime général et une progression de 10,5 % pour le régime agricole.

L'analyse des embauches par genre n'apporte qu'une très légère modification des constats ci-dessus avec une très légère progression de la part des femmes dans les déclarations du régime général (38,7 % contre 37,5 % en 2007). La répartition sectorielle des embauches selon l'âge demeure inchangée avec une concentration des femmes dans le commerce et les services (hors intérim) et une concentration des hommes dans l'intérim et la construction.

Source : Urssaf-MSA	DECLARATIONS D'EMBAUCHE PAR DEPARTEMENT				
	2007		2008		Evolution 2008/2007
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)	
Meurthe-et-Moselle	344 688	31,7	332 373	32,8	-3,6
Meuse	62 364	5,7	61 046	6,0	-2,1
Moselle	467 917	43,1	421 592	41,6	-9,9
Vosges	210 920	19,4	198 077	19,6	-6,1
<b>Lorraine</b>	<b>1 085 889</b>	<b>100,0</b>	<b>1 013 088</b>	<b>100,0</b>	<b>-6,7</b>

## LES DECLARATIONS D'EMBAUCHE PAR SECTEUR

Source : Urssaf-MSA	2007		2008		Evolution 2008/2007	Flexibilité	
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)		2007	2008
Industrie	30 791	2,9	29 617	3,0	-3,8 %	0,21	0,21
Construction	24 892	2,3	24 273	2,4	-2,5 %	0,49	0,48
Commerce	58 893	5,5	57 357	5,7	-2,6 %	0,61	0,59
Services	953 835	89,0	886 144	88,6	-7,1 %	2,38	2,21
Autres activités	3 399	0,3	2 394	0,2	-29,6 %	14,05	8,97
<b>TOTAL Urssaf</b>	<b>1 071 810</b>	<b>100,0</b>	<b>999 785</b>	<b>100,0</b>	<b>-6,7 %</b>	<b>1,85</b>	<b>1,73</b>
<i>dont travail temporaire</i>	<i>656 141</i>	<i>61,2</i>	<i>584 106</i>	<i>58,4</i>	<i>-11,0 %</i>		
Cultures et Elevages	8 370	59,4	7 884	59,3	- 5.8 %	1,92	1,71
Travaux forestiers	1 245	8,8	1 021	7,7	- 18.0 %	0,43	0,37
Entreprises travaux agricoles	1 687	12,0	1 828	13,7	+ 8.3 %	0,83	0,88
Coopératives agricoles	1 698	12,1	1 438	10,8	- 15.3 %	0,37	0,31
Organisations profes. agricoles	1 023	7,3	1 083	8,1	+ 5.9 %	0,22	0,23
Autres activités	56	0,4	49	0,4	- 12.5 %	0,03	0,03
<b>TOTAL MSA</b>	<b>14 079</b>	<b>100,0</b>	<b>13 303</b>	<b>100,0</b>	<b>- 5.5 %</b>	<b>0,69</b>	<b>0,65</b>

## LES DECLARATIONS DU REGIME GENERAL DE L'ANNEE 2008 PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET LEUR EVOLUTION ANNUELLE (en %)

Source : Urssaf	Mthe et Mlle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine		
	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	%	Evol.
<b>INDUSTRIE</b>	<b>6 930</b>	<b>-1,9%</b>	<b>2 375</b>	<b>-7,3%</b>	<b>14 555</b>	<b>-4,2%</b>	<b>5 757</b>	<b>-3,6%</b>	<b>29 617</b>	<b>1,6%</b>	<b>-3,8%</b>
<i>dont :</i>											
industries extractives	63	65,8%	18	ns	48	ns	40	ns	169	0,0%	-31,9%
industries manufacturières	5 990	-6,5%	2 257	-8,4%	13 287	-4,9%	5 421	-5,4%	26 955	1,4%	-5,7%
production, distribution, électricité, gaz, vapeur, air conditionné	323	74,6%	25	ns	462	19,4%	43	ns	853	0,0%	36,0%
Assainissement, gestion des déchets, dépollution	554	27,6%	75	21,0%	758	11,8%	253	47,1%	1 640	0,1%	21,8%
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>6 794</b>	<b>-2,1%</b>	<b>1 422</b>	<b>-11,3%</b>	<b>12 093</b>	<b>-0,3%</b>	<b>3 964</b>	<b>-6,2%</b>	<b>24 273</b>	<b>1,3%</b>	<b>-2,5%</b>
<b>COMMERCE</b> - réparation automobiles et motocycles	<b>18 618</b>	<b>-1,2%</b>	<b>3 746</b>	<b>-4,2%</b>	<b>26 228</b>	<b>-2,7%</b>	<b>8 765</b>	<b>-4,6%</b>	<b>57 357</b>	<b>3,0%</b>	<b>-2,6%</b>
<b>SERVICES</b>	<b>295 086</b>	<b>-3,6%</b>	<b>50 231</b>	<b>-1,0%</b>	<b>364 221</b>	<b>-10,9%</b>	<b>176 606</b>	<b>-6,1%</b>	<b>886 144</b>	<b>47,0%</b>	<b>-7,1%</b>
<i>dont :</i>											
transports et entreposage	4 645	-14,7%	643	-7,1%	5 290	-8,6%	1 579	-24,7%	12 157	0,6%	-13,3%
hébergement et restauration	24 811	2,2%	3 458	5,1%	19 032	-3,0%	9 938	3,9%	57 239	3,0%	0,9%
information et communication	5 496	-6,6%	198	20,7%	4 233	1,8%	590	-8,2%	10 517	0,6%	-3,1%
activités financières et d'assurance	1 854	-17,1%	240	-13,0%	3 038	-3,7%	658	-17,8%	5 790	0,3%	-10,5%
activités immobilières	872	-12,2%	98	-33,3%	1 064	-29,3%	413	-14,8%	2 447	0,1%	-21,8%
activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 459	3,9%	487	-14,1%	5 136	-34,5%	1 072	10,4%	12 154	0,6%	-17,0%
activités de services administratifs et de soutien	197 076	-6,8%	37 031	-2,4%	265 707	-13,7%	142 916	-7,6%	642 730	34,1%	-9,7%
administrations publiques	3 900	5,3%	1 535	5,4%	9 998	24,1%	5 082	0,5%	20 515	1,1%	12,3%
enseignement	4 923	7,8%	405	-9,8%	4 107	1,3%	1 240	-26,7%	10 675	0,6%	-0,8%
santé humaine et action sociale	19 517	9,0%	3 205	16,9%	22 346	-0,1%	6 264	7,7%	51 332	2,7%	5,1%
arts, spectacles et activités récréatives	18 985	8,5%	1 805	2,6%	16 682	-0,9%	3 352	11,8%	40 824	2,2%	4,4%
autres activités de service	7 548	9,1%	1 126	-10,1%	7 588	0,7%	3 502	9,2%	19 764	1,0%	4,5%
<b>autres secteurs</b>	<b>621</b>	<b>-28,3%</b>	<b>155</b>	<b>-37,2%</b>	<b>1 394</b>	<b>-25,6%</b>	<b>224</b>	<b>-45,6%</b>	<b>2 394</b>	<b>0,1%</b>	<b>-29,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>328 049</b>	<b>-3,5%</b>	<b>57 929</b>	<b>-1,9%</b>	<b>418 491</b>	<b>-10,0%</b>	<b>195 316</b>	<b>-6,0</b>	<b>999 785</b>	<b>100,0%</b>	<b>- 6,7%</b>
<i>Dont travail temporaire</i>	<i>171 556</i>	<i>-8,6%</i>	<i>35 975</i>	<i>-2,4 %</i>	<i>242 614</i>	<i>-15,5%</i>	<i>133 961</i>	<i>-7,3 %</i>	<i>584 106</i>	<i>58,4%</i>	<i>- 11,0 %</i>

**Pour le régime général**, 999 785 déclarations préalables à l'embauche ont été enregistrées au cours de l'année 2008, soit 6,7 % de moins qu'en 2007. La tendance s'est inversée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre et particulièrement dans le secteur de l'intérim.

Tous les secteurs affichent un recul par rapport à 2007. Le plus marqué se situe dans les services et s'explique par la baisse de l'intérim. Toutefois, hors intérim, les déclarations dans ce secteur progressent de 1,5 % avec un total de 302 000 sur l'ensemble de l'année.

La baisse constatée dans l'industrie (- 3,8 % pour 29 600 déclarations) est principalement imputable à l'industrie manufacturière dont les déclarations reculent de 5,7 %. Ce mouvement de baisse se concentre dans le secteur de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 14,8 %), l'habillement textile cuir (- 20,5 %), la fabrication des matériels de transport (- 15,7 %), l'industrie du meuble (- 3,2 %). D'autres secteurs, comme le bois et papier (+ 1,9 %) et la fabrication des d'équipements électriques (+ 19,7 %) sont cependant en hausse. Les résultats de 2008 s'inscrivent ainsi dans la tendance à la baisse observée depuis 2001. Compte tenu du recours à l'intérim (comptabilisé dans le secteur des services), l'indice de flexibilité\* (déclarations d'embauches sur l'année rapportées au nombre de salariés en fin d'année) est traditionnellement faible (0,21 en 2008 comme en 2007). Cette stabilité cache toutefois une baisse légèrement plus marquée des déclarations que du nombre de salariés en fin d'année (respectivement - 3,8 % et - 2,9 %).

Après la progression de 2007, le secteur de la construction affiche moins de déclarations qu'il y a un an (- 2,5 %) avec notamment un recul marqué en Meuse et dans les Vosges. Ce département avait connu une forte progression en 2007. Au total, 24 300 déclarations ont été enregistrées. Les valeurs 2008 prolongent la tendance à la hausse observée en référence à l'année 1994 avec toutefois un léger fléchissement en fin d'année. L'indice de flexibilité de l'emploi est resté à son niveau de 2007.

Le secteur du commerce connaît lui aussi une diminution du nombre de déclarations (- 2,6 %) après la progression de 2007. Sur l'ensemble de l'année, 57 360 déclarations ont été enregistrées par les Urssaf de Lorraine. Cette baisse est plus marquée en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges. Si le premier semestre prolongeait la tendance à la hausse de 2007, la deuxième partie de l'année et notamment le

quatrième trimestre a marqué un net fléchissement. L'indice de flexibilité de l'emploi est resté à son niveau de 2007.

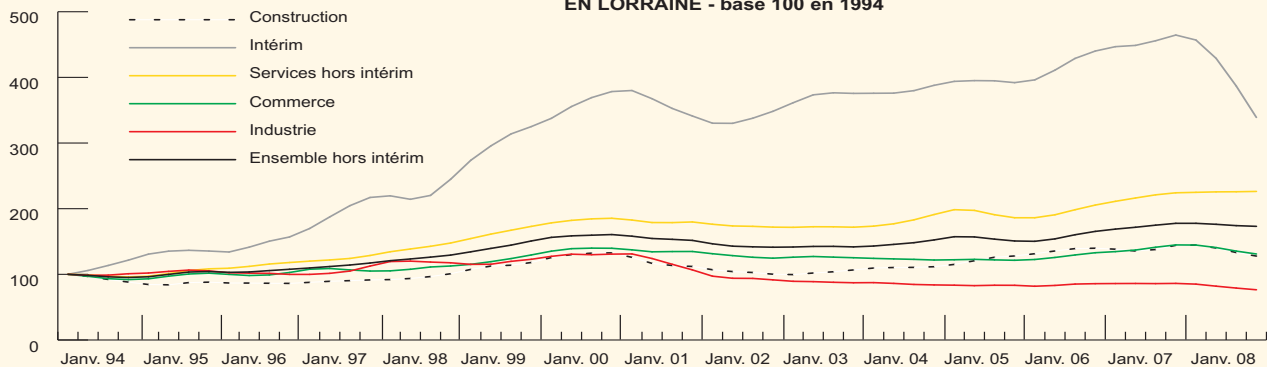
Pour le secteur des services, hors intérim, 302 000 déclarations ont été enregistrées sur l'année (soit 1,5 % de plus qu'en 2007) témoignant ainsi une résistance à la crise. Cette progression s'explique surtout par celle observée dans le secteur de l'hébergement restauration (+ 0,9 %), celui de la santé humaine et de l'action sociale (+ 5,1 %). En revanche, d'autres secteurs affichent des baisses avec - 13,3 % dans le secteur des transports et entreposage, - 10,5 % pour les activités financières et d'assurance et - 21,8 % pour les activités immobilières. Les résultats 2008 maintiennent malgré tout la tendance à la hausse au regard de l'année de référence choisie (1994) avec une stabilisation depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre.

Avec 584 100 déclarations ressortant de l'intérim, le travail temporaire représente toujours une part importante des déclarations du régime général (58,4 %). Le recul de 11 % par rapport à l'année 2007, concentré en fin de période, contribue à la forte baisse globale dans les services (- 7,1 %). Ce résultat annuel a pour conséquence l'inversion de tendance déjà observée en 2002.

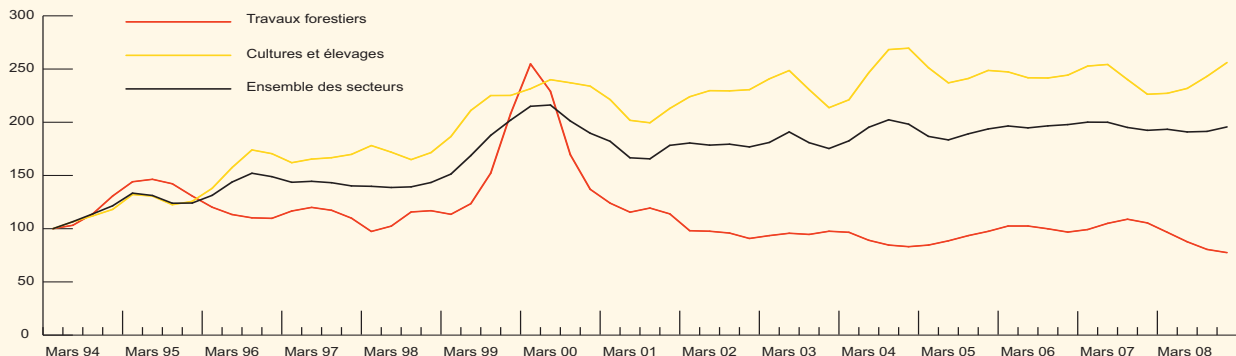
**Pour le régime agricole**, les MSA de Lorraine ont enregistré 13 300 déclarations au cours de l'année 2008, soit 5,5 % de moins qu'en 2007. Cette baisse succède à celles enregistrées les trois dernières années. Elle touche tous les secteurs d'activité à l'exception des entreprises de travaux agricoles (+ 8,3 %) et les organisations professionnelles agricoles (+ 5,9 %). Avec 59 % des déclarations, la baisse de 5,8 % des déclarations dans le secteur des cultures et élevages explique la situation globale. Dans ce contexte, l'indice de flexibilité des emplois\*\* (rapport entre les déclarations de l'année et le nombre de salariés en fin de période) fléchit légèrement en 2008. La hiérarchie des secteurs demeure avec une précarité plus grande des emplois dans le secteur des cultures et élevages compte tenu du recours plus important au contrat court.

En tendance, l'année 2008 marque ainsi le pas avec un très léger mieux en fin de période. Après le pic de l'après tempête de 1999, le secteur des travaux forestiers reste inscrit dans une tendance à la baisse. Le secteur des cultures et élevages, qui concentre près de six déclarations sur dix, explique la tendance générale.

**EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARATIONS DU REGIME GENERAL  
EN LORRAINE - base 100 en 1994**



**EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARATIONS DU REGIME AGRICOLE  
EN LORRAINE - base 100 en 1994**



\* déclarations d'embauches sur l'année rapportées au nombre de salariés en fin d'année

\*\* rapport entre les déclarations de l'année et le nombre de salariés en fin de période

## DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

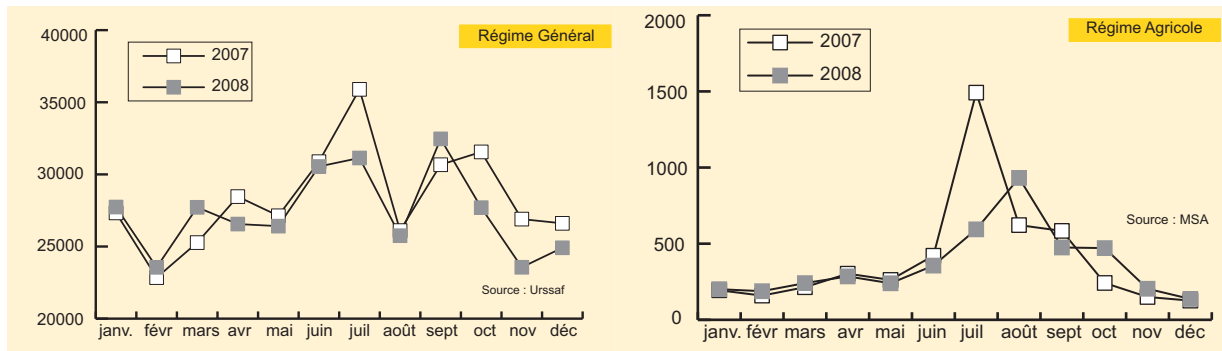
## 1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

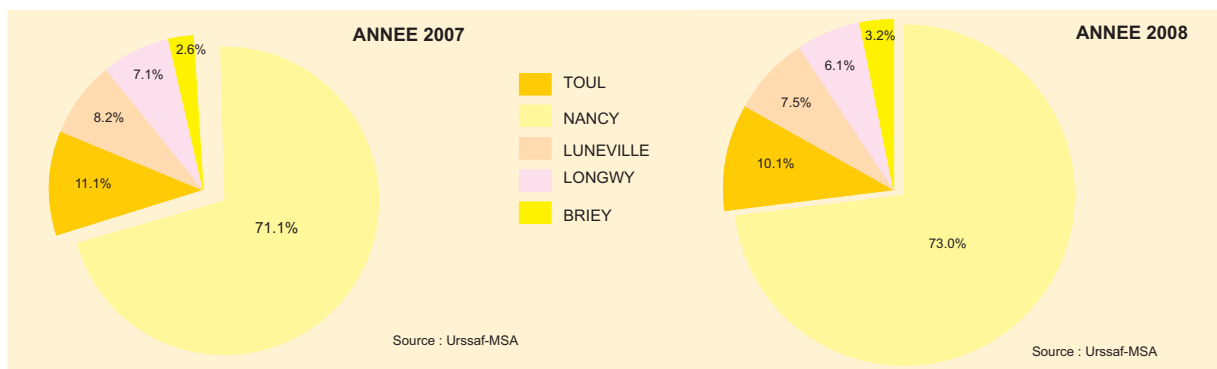
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2008		Variation(%)	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)	2008/2007	2007	2008
<b>INDUSTRIE</b>	6 930	2,1	- 1,9	0,20	0,20
<i>dont :</i> Industrie extractive	63	n.s	+ 65,8	0,11	0,19
Industries manufacturières	5 990	1,8	- 6,5	0,21	0,20
Prod., dist. électricité, gaz, vapeur, air conditionné	323	0,1	+ 74,6	0,07	0,12
Assainissement, gestion déchets, dépollution	554	0,2	+ 27,6	0,25	0,31
<b>CONSTRUCTION</b>	6 794	2,1	- 2,1	0,46	0,45
<b>COMMERCE - Réparation automobiles et motocycles</b>	18 618	5,7	- 1,2	0,64	0,63
<b>SERVICES</b>	295 086	90,0	- 3,6	2,15	2,07
<i>dont :</i> Transports et entreposage	4 645	1,4	- 14,7	0,35	0,30
Hébergement et restauration	24 811	7,6	+ 2,2	3,23	3,25
Information et communication	5 496	1,7	- 6,6	1,33	1,31
Activités financières et d'assurance	1 854	0,6	- 17,1	0,31	0,26
Activités immobilières	872	0,3	- 12,2	0,47	0,43
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 459	1,7	+ 3,9	0,53	0,55
Activités de services administratifs et de soutien	197 076	60,1	- 6,8	12,31	12,58
Administration publique	3 900	1,2	+ 5,3	0,17	0,17
Enseignement	4 923	1,5	+ 7,8	0,68	0,70
Santé humaine et action sociale	19 517	5,9	+ 9,0	0,43	0,46
Arts, spectacles et activités récréatives	18 985	5,8	+ 8,5	6,31	6,97
Autres activités de services	7 548	2,3	+ 9,1	1,38	1,39
Autres secteurs	621	0,2	- 28,3	n.s	
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>328 049</b>	<b>100,0</b>	<b>- 3,5</b>	<b>1,77</b>	<b>1,71</b>
<i>dont travail temporaire</i>	171 556	52,3	- 8,6		
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>					
Cultures et Elevages	2 642	61,1	- 14,9	2,44	1,81
Travaux forestiers	137	3,2	- 33,8	0,45	0,31
Entreprises de travaux agricoles	836	19,3	+ 20,5	0,95	1,15
Coopératives agricoles	398	9,2	- 19,9	0,32	0,26
Organisations professionnelles agricoles	303	7,0	+ 15,2	0,18	0,21
Activités diverses	8	0,2	n.s	0,01	0,01
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>4 324</b>	<b>100,0</b>	<b>- 9,3</b>	<b>0,80</b>	<b>0,70</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>332 373</b>	<b>32,8</b>	<b>- 3,5</b>		

n.s. non significatif

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2008/2007



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



Pour le régime général, l'Urssaf de Meurthe et Moselle a enregistré 328 000 déclarations préalables à l'embauche au cours de l'année 2008, en baisse de 3,5 % par rapport à 2007. Après cinq années consécutives de hausse, de 2003 à 2007, la tendance s'inverse au cours du quatrième trimestre 2008 et le volume annuel des déclarations d'embauche baisse comme en 2001 et 2002.

#### Par secteurs :

Lors activités de services couvrent 90 % des déclarations d'embauche du département et parmi ces services, les missions de travail temporaire représentent 52,3 % du volume global des intentions d'embauche. Ces dernières semblent être les plus touchées par la crise économique et elles diminuent fortement en 2008 (- 8,6 %). Cette baisse s'observe tout particulièrement au cours du dernier trimestre.

Hors travail temporaire, les déclarations d'embauche des services progressent de 6,8 %, avec toutefois, de fortes disparités selon les activités : l'hébergement et la restauration conservent une progression de 2,2 %, les secteurs de la santé et de l'action sociale, des activités artistiques progressent également, tandis que pour le transport, les activités financières et immobilières, la baisse dépasse les 10 %.

Dans l'industrie, les déclarations d'embauche en Lorraine diminuent en 2008 (-1,9 %), mais c'est en Meurthe-et-Moselle que cette baisse est la moins importante (- 1,9 %). Au plan régional, les déclarations d'embauche de l'industrie reculent de 3,8 % alors qu'elles étaient en progression de 2 % en 2007.

Dans le commerce, les déclarations d'embauche baissent de 1,2 % en 2008, contre une forte progression de 11,3 % en 2007 et de 3,5 % en 2006.

Dans la construction, après des années consécutives de hausse, la tendance s'inverse et les déclarations d'embauche sont en recul de 2,1 % en 2008.

**Par zones d'emploi** : la zone d'emploi de Nancy concentre 73 % des déclarations d'embauche, en diminution de 1,5 %. Les déclarations d'embauche reculent fortement dans trois zones d'emploi, Toul (- 13 %), Lunéville (- 12 %) et Longwy (- 17 %). A noter que ces trois zones d'emploi enregistraient de fortes progressions en 2007. Seule, la zone d'emploi de Briey conserve une évolution positive de ses déclarations d'embauche.

**Pour le régime agricole**, la baisse du nombre de déclarations (- 9,3 %), prolonge celle observée au cours des trois dernières années. Elle est essentiellement due au recul des déclarations dans le secteur des cultures et élevages (- 14,9 %) qui concentre 61 % des embauches. Dans ce secteur, l'indice de flexibilité des emplois\* demeure le plus élevé mais est également en diminution par rapport à 2007. Les secteurs des travaux forestiers et des coopératives agricoles affichent également des résultats en retrait (respectivement - 34 % et - 20 %). En revanche, dans les secteurs des entreprises de travaux agricoles et des organisations professionnelles agricoles, le nombre de déclarations progresse (respectivement + 20 % et + 15 %). Leurs poids (26 %) ne suffisent pas à inverser le résultat global.

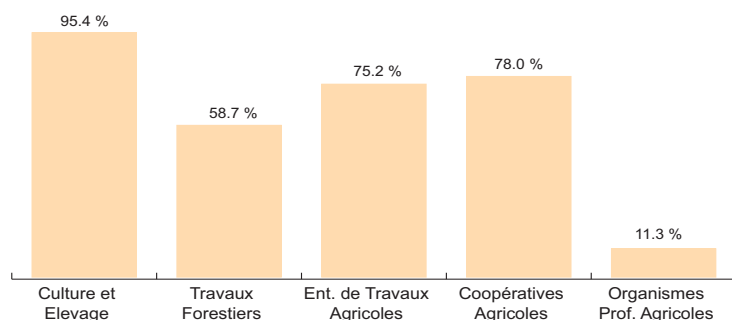
#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 82 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée, 18 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 19,8 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	39.0%	61.0%	100.0%
<hr/>			
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>41.4%</b>	<b>38.5%</b>	<b>39.6%</b>
CDD de plus d'un mois	21.6%	21.7%	21.7%
CDI	19.8%	16.8%	18.0%
<hr/>			
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>58.6%</b>	<b>61.5%</b>	<b>60.4%</b>

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2007

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2007



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

Comme les années précédentes, la structure des emplois créés en 2007 traduit une majorité de recrutements à durée déterminée. L'importance de ce type de contrat reste maximale dans le secteur Culture et Élevage avec 95 % des déclarations (soit 17 points de plus qu'en 2006). Le secteur des travaux forestiers et celui des entreprises de travaux agricoles ont également renforcé cette pratique. Les coopératives agricoles et surtout les organisations professionnelles agricoles l'ont réduit. Ces dernières ont à l'opposé eu recours majoritairement à des embauches en CDI. Dans ce secteur, en 2006, les CDD avaient concentré une majorité des embauches (respectivement 81 % et 53 %).

## DEPARTEMENT DE LA MEUSE

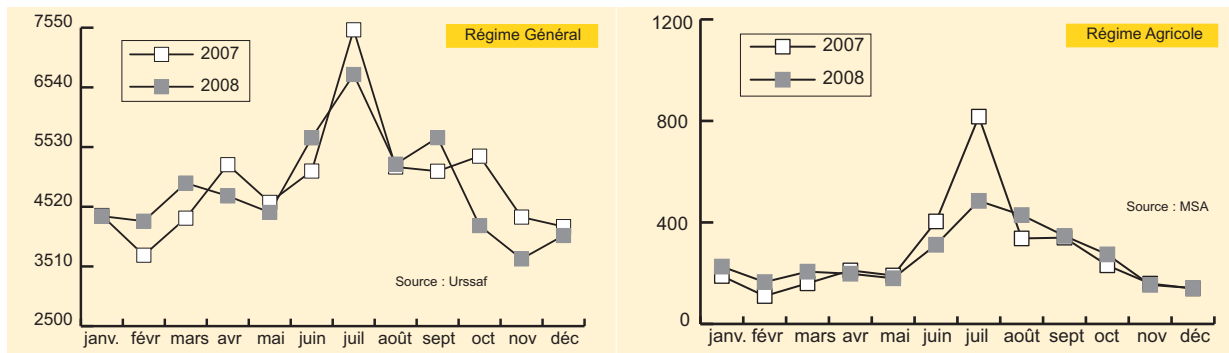
## 1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

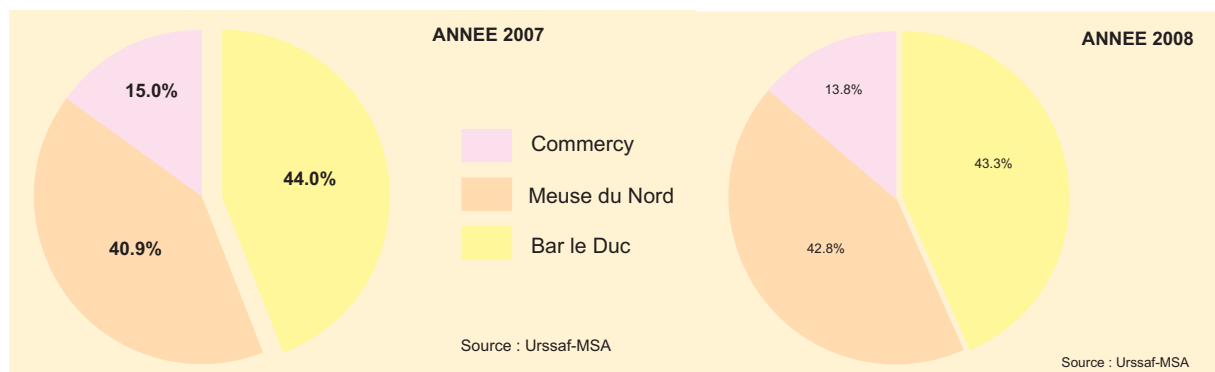
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2008		Variation(%) 2008/2007	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2007	2008
<b>INDUSTRIE</b>	2 375	4,1	- 7,3	0,23	0,22
dont : Industrie extractive	18	n.s	ns	0,06	0,12
Industries manufacturières	2 257	3,9	- 8,4	0,24	0,23
Prod., dist. électricité, gaz, vapeur, air conditionné	25	n.s	ns	0,10	0,12
Assainissement, gestion déchets, dépollution	75	0,1	+ 21,0	0,14	0,16
<b>CONSTRUCTION</b>	1 422	2,5	- 11,3	0,41	0,38
<b>COMMERCE - Réparation automobiles et motocycles</b>	3 746	6,5	- 4,2	0,65	0,64
<b>SERVICES</b>	50 231	86,7	- 1,0	1,90	1,84
dont : Transports et entreposage	643	1,1	- 7,1	0,24	0,23
Hébergement et restauration	3 458	6,0	+ 5,1	2,79	2,92
Information et communication	198	0,3	+ 20,7	0,44	0,55
Activités financières et d'assurance	240	0,4	- 13,0	0,35	0,30
Activités immobilières	98	0,2	- 33,3	0,52	0,38
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	487	0,8	- 14,1	0,44	0,37
Activités de services administratifs et de soutien	37 031	63,9	- 2,4	13,33	13,27
Administration publique	1 535	2,6	+ 5,4	0,26	0,25
Enseignement	405	0,7	- 9,8	0,41	0,38
Santé humaine et action sociale	3 205	5,5	+ 16,9	0,30	0,34
Arts, spectacles et activités récréatives	1 805	3,1	+ 2,6	3,91	4,34
Autres activités de services	1 126	1,9	- 10,1	1,41	1,19
Autres secteurs	155	0,3	- 37,2	n.s	n.s
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>57 929</b>	<b>100,0</b>	<b>- 1,9</b>	<b>1,47</b>	<b>1,44</b>
dont travail temporaire	35 975	62,1	- 2,4		
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>					
Cultures et Elevages	2 282	73,2	- 3,0	2,55	2,45
Travaux forestiers	343	11,0	- 16,5	0,75	0,68
Entreprises de travaux agricoles	183	5,9	- 17,6	0,76	0,60
Coopératives agricoles	118	3,8	- 9,9	0,15	0,14
Organisations professionnelles agricoles	173	5,6	- 13,1	0,19	0,22
Activités diverses	18	0,6	- 10,0	0,06	0,06
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>3 117</b>	<b>100,0</b>	<b>- 5,2</b>	<b>0,87</b>	<b>0,85</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>61 046</b>	<b>6,0</b>	<b>- 2,1</b>		

n.s. non significatif

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2008/2007



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



Pour le régime général, 58 000 déclarations d'embauche ont été enregistrées dans le département. Alors qu'en 2006 et 2007, les déclarations progressaient de respectivement 5 % et 3,5 %, en 2008, elles reculent de 1,9 % et ceci, plus particulièrement au cours du quatrième trimestre 2008. Toutefois, la Meuse est le département Lorrain qui enregistre la moins forte diminution des déclarations d'embauche. Au plan régional, la baisse du volume global des déclarations d'embauche est de 6,7 %.

#### Par secteurs :

L'ensemble des activités de services couvre 86,7 % des déclarations d'embauche du département et parmi ces services, les missions de travail temporaire représentent 62,1 % du volume des déclarations. Ces dernières semblent être les plus touchées par la crise économique et elles diminuent en 2008 de 2,4 %. Cette baisse s'observe tout particulièrement au cours du dernier trimestre. La Meuse reste toutefois le département qui perd le moins de missions d'intérim. Au plan régional, les déclarations relevant du travail temporaire baissent de 11 % en 2008.

Hors missions de travail temporaire, deux activités de services progressent fortement en 2008 :

- l'hébergement et la restauration avec une hausse de 5,1 % ;
- le domaine de la santé et de l'action sociale (+ 16,9 %) : ce secteur était déjà en progression en 2007.

Concernant le transport, les activités financières et plus particulièrement les activités immobilières, les déclarations d'embauche se contractent en 2008.

Les déclarations d'embauche directes (hors interim) de l'industrie baissent fortement en Meuse avec un taux d'évolution de - 7,3 %, le plus élevé de la région Lorraine pour la deuxième année consé-

cutive. L'industrie agro-alimentaire recule de 5,3 % en terme de déclarations d'embauche.

Les intentions d'embauche du commerce diminuent également en Meuse de 4,2 %.

La construction qui avait déjà vu ses déclarations chuter en 2007 (- 8,3 %), perd encore des déclarations en 2008 (- 11,3 %) et c'est la construction meusienne qui régresse le plus au plan régional.

**Par zones d'emploi :** le volume de déclarations d'embauche baisse dans la zone d'emploi de Bar le Duc (- 4 %). Après deux années consécutives de forte hausse des déclarations d'embauche sur la zone d'emploi de Verdun, le niveau des déclarations se maintient et Verdun est la seule zone d'emploi qui conserve une évolution positive de ses déclarations (+ 1 %). Sur Commercy, la baisse atteint 8 %.

**Pour le régime agricole,** la baisse du nombre de déclarations (- 5,2 %), prolonge celle observée en 2007. Elle est essentiellement due au recul des déclarations dans le secteur des cultures et élevages (- 3 %) qui concentre 73 % des embauches. Dans ce secteur, l'indice de flexibilité des emplois\* demeure le plus élevé et est en légère diminution par rapport à 2007. Les autres secteurs contribuent également à la diminution globale du nombre de déclarations. Le secteur des travaux forestiers et celui des entreprises de travaux agricoles enregistrent une baisse de près de 20 % (respectivement - 16,5 % et - 17,6 %). La baisse dans le secteur des coopératives agricoles et dans celui des organisations professionnelles agricoles oscille entre 10 % et 13 %. Pour ces secteurs, l'indice de flexibilité est en légère diminution à l'exception des organisations professionnelles.

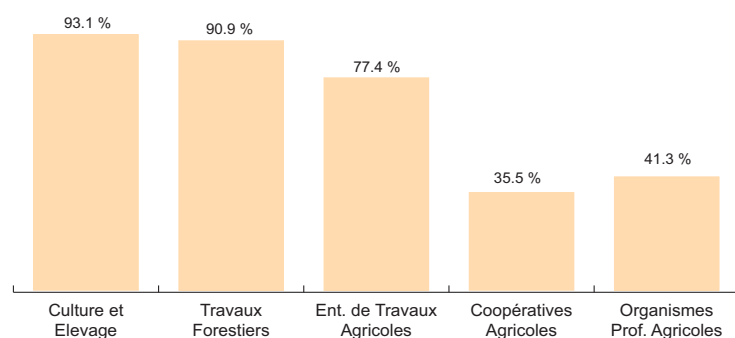
#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 81 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée, 19 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 20,2 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	47.0%	53.0%	100.0%
<hr/>			
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>50.5%</b>	<b>54.4%</b>	<b>52.5%</b>
CDD de plus d'un mois	30.2%	36.5%	33.5%
CDI	20.2%	17.9%	19.0%
<hr/>			
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>49.5%</b>	<b>45.6%</b>	<b>47.5%</b>

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2007

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2007



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

Comme les années précédentes, la structure des emplois créés en 2007 traduit globalement une majorité de recrutements à durée déterminée. L'importance de ce type de contrat reste maximale dans le secteur Culture et Élevage avec 95 % des déclarations (soit 11 points de plus qu'en 2006). Le secteur des travaux forestiers et celui des entreprises de travaux agricoles ont également renforcé cette pratique. Les coopératives agricoles et les organisations professionnelles agricoles l'ont réduit. Ces deux secteurs à l'opposé ont majoritairement eu recours à des embauches en CDI. En 2006, les CDD avaient concentré une petite majorité des embauches (52 %).

## DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

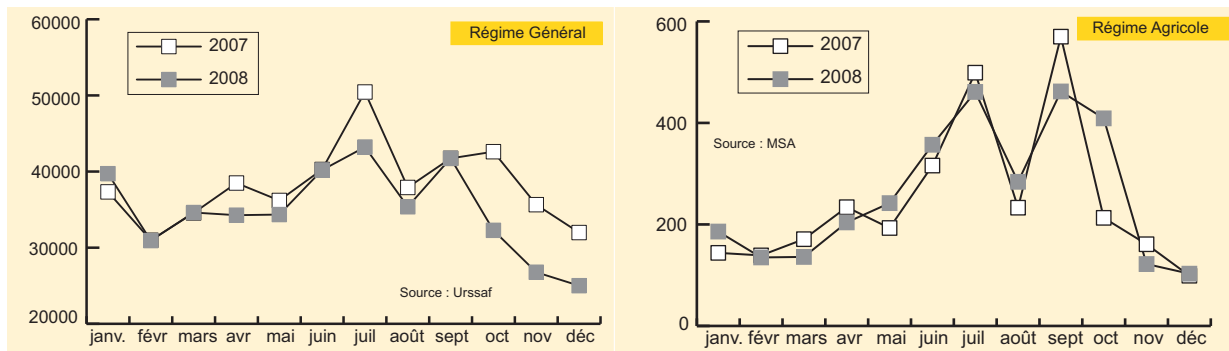
## 1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

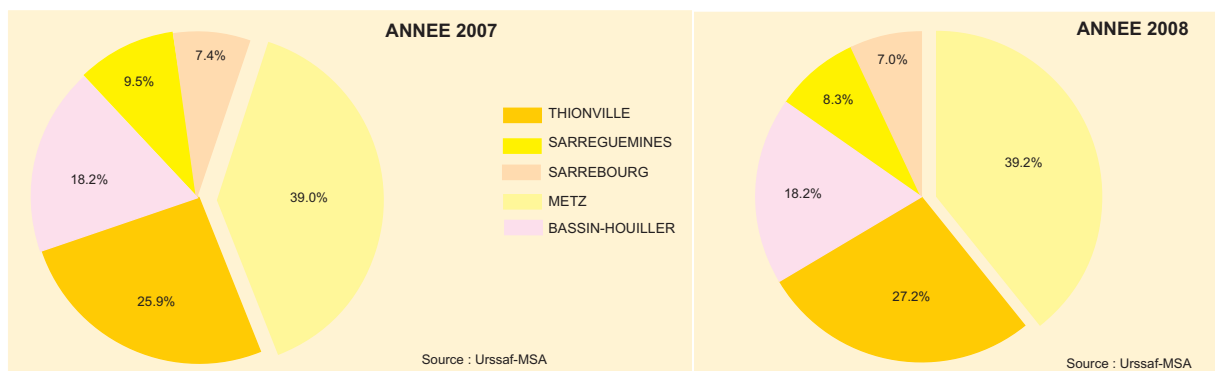
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2008		Variation(%) 2008/2007	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2007	2008
<b>INDUSTRIE</b>	14 555	3,5	- 4,2	0,23	0,22
<i>dont :</i> Industrie extractive	48	n.s	n.s	0,52	0,17
Industries manufacturières	13 287	3,2	- 4,9	0,24	0,23
Prod., dist. électricité, gaz, vapeur, air conditionné	462	0,1	+ 19,4	0,10	0,12
Assainissement, gestion déchets, dépollution	758	0,2	+ 11,8	0,21	0,24
<b>CONSTRUCTION</b>	12 093	2,9	- 0,3	0,53	0,53
<b>COMMERCE - Réparation automobiles et motocycles</b>	26 228	6,3	- 2,7	0,58	0,58
<b>SERVICES</b>	364 221	87,0	- 10,9	2,40	2,12
<i>dont :</i> Transports et entreposage	5 290	1,3	- 8,6	0,30	0,27
Hébergement et restauration	19 032	4,5	- 3,0	1,74	1,67
Information et communication	4 233	1,0	+ 1,8	1,13	1,17
Activités financières et d'assurance	3 038	0,7	- 3,7	0,44	0,44
Activités immobilières	1 064	0,3	- 29,3	0,53	0,40
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 136	1,2	- 34,5	0,74	0,48
Activités de services administratifs et de soutien	265 707	63,5	- 13,7	10,65	9,94
Administration publique	9 998	2,4	+ 24,1	0,31	0,34
Enseignement	4 107	1,0	+ 1,3	0,60	0,62
Santé humaine et action sociale	22 346	5,3	- 0,1	0,53	0,52
Arts, spectacles et activités récréatives	16 682	4,0	- 0,9	7,15	7,10
Autres activités de services	7 588	1,8	+ 0,7	0,88	0,86
Autres secteurs	1 394	0,3	- 25,6	n.s	n.s
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>418 491</b>	<b>100,0</b>	<b>- 10,0</b>	<b>1,83</b>	<b>1,64</b>
<i>dont travail temporaire</i>	242 614	58,0	- 15,5		
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>					
Cultures et Elevages	1 735	55,95	+ 3,1	1,35	1,37
Travaux forestiers	169	5,4	0,0	0,30	0,32
Entreprises de travaux agricoles	568	18,3	+ 7,0	0,83	0,85
Coopératives agricoles	299	9,6	+ 2,7	0,28	0,29
Organisations professionnelles agricoles	311	10,0	+ 12,3	0,23	0,26
Activités diverses	19	0,6	- 13,6	0,17	0,14
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>3 101</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 4,3</b>	<b>0,61</b>	<b>0,64</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>421 592</b>	<b>41,6</b>	<b>- 8,6</b>		

n.s. non significatif

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2008/2007



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, le nombre d'embauches en Moselle accuse une baisse marquée entre 2007 et 2008 (- 10 %). La crise économique, perceptible dans tous les secteurs, touche en premier lieu le travail temporaire. Le nombre de missions d'intérim a diminué de 15.5 %, en 2008, ne représentant plus que 58 % des embauches contre 62 % l'année précédente.

**Par secteurs :**

Le secteur de l'immobilier est le plus touché et enregistre une baisse près de 30 % du volume d'embauches entre 2007 et 2008.

**Par zones d'emploi :** près de 40 % des recrutements ont été réalisés sur la zone d'emploi de Metz. Les entreprises implantées dans le Bassin-Houiller génèrent encore 18 % des embauches en Moselle, malgré le déclin de l'industrie extractive.

En revanche, la dynamique des embauches a ralenti dans la zone de Sarreguemines, celle-ci ne représentant plus que 8,3 % des déclarations 2008 en Moselle (contre 9,5 % en 2007).

**Dans le régime agricole**, la hausse du nombre de déclarations (+ 4,3 %), prolonge celle observée en 2007 (+ 1,5%). Tous les secteurs contribuent à cette hausse. Le secteur des cultures et élevages, qui concentre 56 % des déclarations, explique une bonne partie de cette hausse avec une progression annuelle de 3,1 %. Dans ce secteur, l'indice de flexibilité des emplois\* demeure le plus élevé. Il est stable par rapport à 2007. L'augmentation des déclarations est également inférieure à la moyenne départementale pour les coopératives agricoles (+ 2,7 %). Elle est plus marquée dans le secteur des entreprises de travaux agricoles (+ 7 %) et dans le secteur des organisations professionnelles agricoles (+ 12 %). Le secteur des travaux forestiers affiche un nombre de déclarations d'embauche équivalent à celui de 2007.

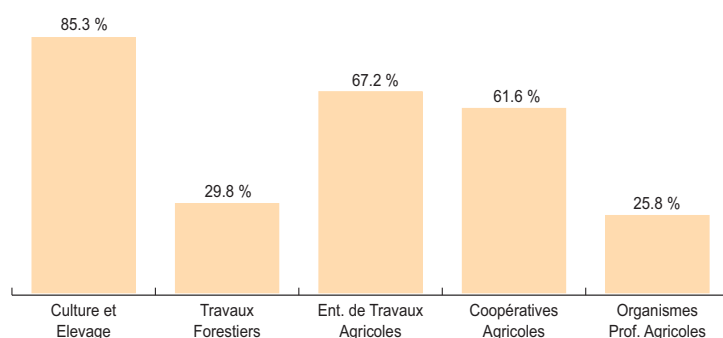
#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 76 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée, 24 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 29,3 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	37.0%	63.0%	100.0%
<hr/>			
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>57.6%</b>	<b>47.5%</b>	<b>51.2%</b>
CDD de plus d'un mois	28.3%	25.9%	26.8%
CDI	29.3%	21.6%	24.4%
<hr/>			
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>42.4%</b>	<b>52.5%</b>	<b>48.8%</b>

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2007

Part des CDD dans les nouveaux emplois 2007



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

Comme les années précédentes, la structure des emplois créés en 2007 traduit globalement une majorité de recrutements à durée déterminée. L'importance de ce type de contrat reste maximale dans le secteur Culture et Élevage avec 85 % des déclarations (soit 12 points de plus qu'en 2006). Le secteur des entreprises de travaux agricoles et celui des coopératives agricoles ont également renforcé cette pratique. Le secteur des travaux forestiers et les organisations professionnelles agricoles l'ont réduit. Ces deux secteurs à l'opposé ont eu majoritairement recours à des embauches en CDI. En 2006, les CDD avaient concentré une majorité des embauches.

## DEPARTEMENT DES VOSGES

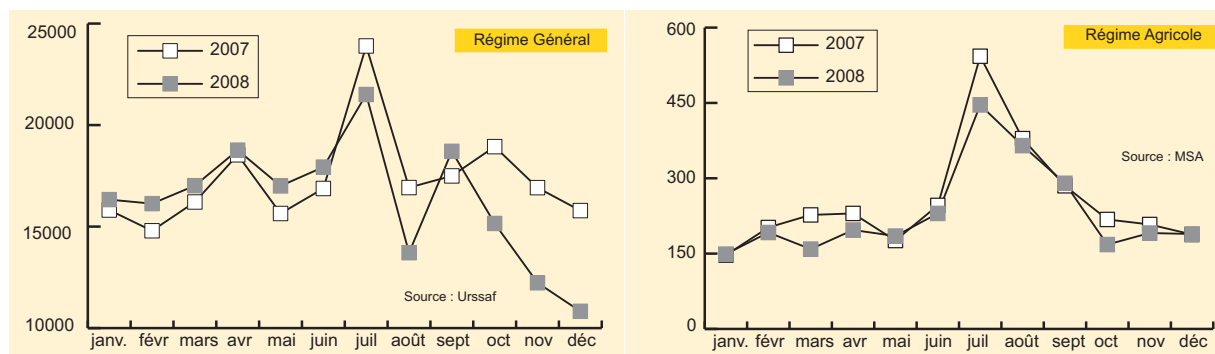
## 1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

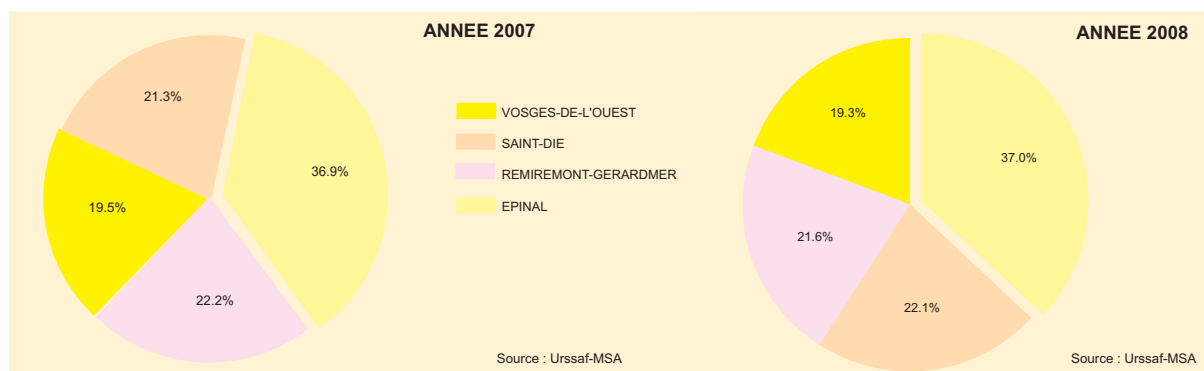
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2008		Variation(%) 2008/2007	Flexibilité	
	Nombre	Structure(%)		2007	2008
<b>INDUSTRIE</b>	5 757	2,9	- 3,6	0,17	0,18
<i>dont :</i> Industrie extractive	40	n.s	n.s	0,16	0,14
Industries manufacturières	5 421	2,8	- 5,4	0,18	0,18
Prod., dist. électricité, gaz, vapeur, air conditionné	43	n.s	n.s	0,05	0,08
Assainissement, gestion déchets, dépollution	253	0,1	+ 47,1	0,18	0,26
<b>CONSTRUCTION</b>	3 694	2,0	- 6,2	0,47	0,43
<b>COMMERCE - Réparation automobiles et motocycles</b>	8 765	4,5	- 4,6	0,60	0,55
<b>SERVICES</b>	176 606	90,4	- 6,1	3,09	2,98
<i>dont :</i> Transports et entreposage	1 579	0,8	- 24,7	0,31	0,24
Hébergement et restauration	9 938	5,1	+ 3,9	2,31	2,45
Information et communication	590	0,3	- 8,2	0,76	0,68
Activités financières et d'assurance	658	0,3	- 17,8	0,37	0,31
Activités immobilières	413	0,2	- 14,8	0,66	0,65
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 072	0,5	+ 10,4	0,32	0,35
Activités de services administratifs et de soutien	142 916	73,2	- 7,6	18,58	23,12
Administration publique	5 082	2,6	+ 0,5	0,45	0,43
Enseignement	1 240	0,6	- 26,7	0,75	0,54
Santé humaine et action sociale	6 264	3,2	+ 7,7	0,33	0,34
Arts, spectacles et activités récréatives	3 352	1,7	+ 11,8	3,19	3,47
Autres activités de services	3 502	1,8	+ 9,2	1,32	1,47
Autres secteurs	224	0,1	- 45,6	n.s	n.s
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>195 316</b>	<b>100,0</b>	<b>- 6,0</b>	<b>2,20</b>	<b>2,11</b>
<i>dont travail temporaire</i>	133 961	68,6	- 7,3		
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>					
Cultures et Elevages	1 225	44,4	- 0,6	1,35	1,30
Travaux forestiers	372	13,5	- 18,8	0,35	0,29
Entreprises de travaux agricoles	241	8,7	+ 0,4	0,66	0,63
Coopératives agricoles	623	22,6	- 20,0	0,65	0,51
Organisations professionnellness agricoles	296	10,7	- 10,3	0,29	0,25
Activités diverses	4	0,1	n.s	0,01	0,00
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>2 761</b>	<b>100,0</b>	<b>- 9,4</b>	<b>0,52</b>	<b>0,47</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>198 077</b>	<b>19,6</b>	<b>- 6,1</b>		

n.s. non significatif

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2008/2007



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, 195 300 déclarations d'embauche ont été réalisées en 2008 par les employeurs du département. Les déclarations d'embauche diminuent fortement en 2008 (- 6,0 %) et cette inversion de tendance s'est enclenchée au cours du quatrième trimestre 2008.

Les missions d'intérim, touchées plus particulièrement par la crise économique, reculent de 7,3 % et expliquent en grande partie la baisse globale des déclarations. La part des missions d'intérim dans le total des déclarations d'embauche reste élevée (68,6 %).

#### Par secteurs :

Dans les services hors travail temporaire, pour la sixième année consécutive, les déclarations d'embauche de l'hébergement et de la restauration progressent (+ 3,9 %).

Le domaine de la santé et de l'action sociale augmente également en 2008 de 7,7 %. Les activités culturelles et artistiques conservent une forte progression des déclarations d'embauche (11,8 %).

Les déclarations d'embauche directes (hors intérim) des industries vosgiennes restent touchées par les difficultés économiques et elles reculent de 3,6 % en 2008. Cette baisse s'inscrit dans la tendance régionale, l'industrie perdant 3,8 % de ses déclarations en Lorraine en 2008. Cette baisse touche les secteurs traditionnellement industriels dans les Vosges que sont l'industrie textile et l'industrie du papier carton et de l'imprimerie (- 17 % pour le papier et bois, - 25 % pour l'habillement, textile). A l'inverse, l'industrie agro alimentaire progresse en 2008 de 6,1 %.

Alors qu'au cours des deux dernières années, le commerce bénéficiait d'une activité soutenue en terme de déclarations d'embauche, en 2008, ce secteur est touché, comme les autres, par la baisse des déclarations d'embauche (- 4,6 %).

La construction est en fort repli dans les Vosges et les déclarations d'embauche reculent de 6,2 %. Dans les autres départements lorrains, le retournement de tendance pour la construction s'était amorcé dès 2007 en terme de déclarations d'embauche et les Vosges étaient alors le seul département avec une évolution très positive de ses déclarations. En 2008, la construction, dans les Vosges, est rattrapée par la crise.

**Par zones d'emploi** : la baisse touche toutes les zones d'emploi vosgiennes. La zone d'emploi d'Epinal, qui couvre plus d'un tiers des déclarations, est en recul de 6 %. La zone d'emploi de Saint Dié qui avait connu cinq années consécutives de hausse recule également de 2 %. La baisse est plus forte sur la zone d'emploi de Remiremont-Gérardmer (- 9 %) et dans les Vosges de l'Ouest, la baisse est également forte avec - 7 %.

**Dans le régime agricole**, après trois années de hausse, le nombre de déclarations d'embauche diminue de 9,4 % en 2008. Cette baisse est pour l'essentiel alimentée par celle observée dans le secteur des coopératives agricoles (23 % des déclarations et - 20 % par rapport à 2007), dans le secteur des travaux forestiers (13,5 % des déclarations et - 19 % par rapport à 2007). Le léger recul des déclarations dans le secteur des cultures et élevages (- 0,6 %) vient compléter le tableau global. Dans ce secteur, l'indice de flexibilité des emplois\* demeure le plus élevé. Il est en légère diminution par rapport à 2007. Les organisations professionnelles agricoles connaissent également une baisse des déclarations (- 10 %). En revanche, les entreprises de travaux agricoles voient le nombre de leurs déclarations très légèrement progresser (+ 0,4 %).

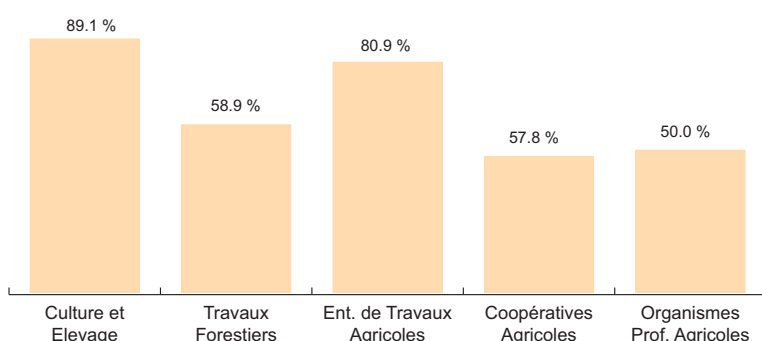
#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 82 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée, 18 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 22,1 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	41.0%	59.0%	100.0%
<hr/>			
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>57.3%</b>	<b>46.3%</b>	<b>50.8%</b>
CDD de plus d'un mois	35.2%	31.7%	33.1%
CDI	22.1%	14.6%	17.7%
<hr/>			
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>42.7%</b>	<b>53.7%</b>	<b>49.2%</b>

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2007

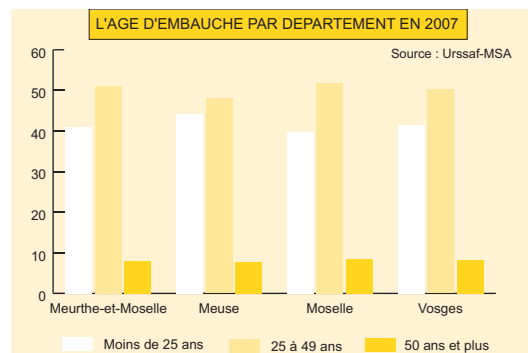
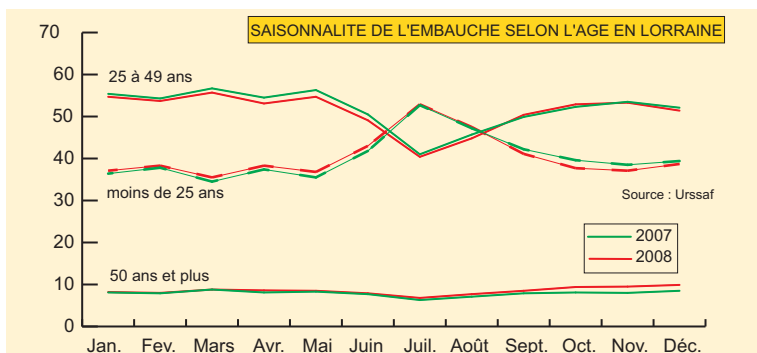
##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2007



Comme les années précédentes, la structure des emplois créés en 2007 traduit globalement une majorité de recrutements à durée déterminée. L'importance de ce type de contrat reste maximale dans le secteur Culture et Élevage avec 89 % des déclarations (soit 20 points de plus qu'en 2006). Tous les secteurs ont renforcé cette pratique de quelques points pour le secteur des organisations professionnelles agricoles et les coopératives agricoles et de façon plus marquée pour le secteur des travaux forestiers et celui des entreprises de travaux agricoles.

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## L'AGE D'EMBAUCHE



Source Urssaf	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %
moins de 25 ans	130 465	-6,2	25 301	-3,6	173 683	-6,3	77 356	-10,1	406 779	-6,9
25 à 49 ans	169 581	-2,9	28 212	-2,8	209 643	-13,0	101 490	-4,9	508 954	-7,7
50 ans et plus	28 002	6,4	4 416	16,2	35 165	-9,3	16 470	9,1	84 052	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>328 049</b>	<b>-3,5</b>	<b>57 929</b>	<b>-1,9</b>	<b>418 491</b>	<b>-10,0</b>	<b>195 316</b>	<b>-6,0</b>	<b>999 785</b>	<b>-6,7</b>

Source MSA	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %	Nbre	08/07 en %
moins de 25 ans	2 122	- 20.2	1 546	- 8.3	1 575	+ 4.4	1 474	- 13.9	6 717	- 11.2
25 à 49 ans	1 703	+ 1.7	1 237	- 1.0	1 093	- 1.0	1 054	- 6.6	5 087	- 1.4
50 ans et plus	497	+ 14.0	334	- 5.1	432	+ 20.3	233	- 9.4	1 496	+ 10.5
<b>Ensemble</b>	<b>4 324</b>	<b>- 9.3</b>	<b>3 117</b>	<b>- 5.2</b>	<b>3 101</b>	<b>+ 4.3</b>	<b>2 761</b>	<b>- 9.4</b>	<b>13 303</b>	<b>- 5.5</b>

**Pour le régime général**, la chute des embauches touche les moins de cinquante ans et particulièrement les plus jeunes dans tous les départements. En Moselle, les 25-49 ans sont les plus concernés (- 13 %). La baisse de l'embauche des jeunes est à relier à la baisse des embauches de l'intérim. Elle oscille de - 10,1 % dans les Vosges à 3,6 % en Meuse. Comme lors des deux dernières années, les seniors s'en sortent le mieux avec une quasi-stabilité au niveau régional. Leur situation est en revanche en retrait en Moselle (- 9,3 %). La saisonnalité des embauches par âge de l'année 2008 ressemble à celles des années précédentes. On constate une relative absence de saisonnalité pour les 50 ans et plus qui concentrent moins de 10 % des embauches mensuelles à l'exception du mois de décembre qui dépasse légèrement ce score. L'alternance entre les moins de 25 ans et les 25-49 ans se confirme. Ces derniers affichent un creux au cours des mois d'été, laissent la place à un pic saisonnier favorable aux

moins de 25 ans. La crise économique, à l'origine du recul du volume d'embauche, n'a semble-t-il pas modifié les pratiques d'embauche.

**Pour le régime agricole**, les jeunes sont de loin les plus touchés par la baisse des embauches (de - 20 % en Meurthe-et-Moselle à - 8,3 % en Meuse). Le département de Moselle se démarque avec une progression de 4 %. En moyenne régionale, la baisse est de 11 %. La situation des 25-49 ans est nettement moins contrastée avec une légère diminution sur l'ensemble de la région (- 1,4 %). La situation des seniors est en revanche positive avec une progression importante (+ 10,5 %). Elle fait suite à une diminution de près de 3 % en 2007. Toutefois, ceci cache une forte disparité départementale avec une forte diminution dans les Vosges (- 9,4 %) et moindre en Meuse (- 5,1 %) compensée régionalement par une forte progression en Moselle (+ 20 %) et de moindre ampleur en Meurthe-et-Moselle (+ 14 %).

## L'EMBAUCHE PAR SEXE

	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa
Hommes	61.5	65.1	64.6	71.4	59.1	70.2	64.7	61.3	61.3	67.0
Femmes	38.5	34.9	35.4	28.6	40.9	29.8	35.3	38.7	38.7	33.0

## L'EMBAUCHE PAR SEXE ET PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Urssaf	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Total hors intérim dont</b>	<b>38,6</b>	<b>61,7</b>	<b>26,1</b>	<b>59,3</b>	<b>33,1</b>	<b>55,7</b>	<b>20,5</b>	<b>51,3</b>	<b>31,9</b>	<b>57,0</b>
Commerce	3,8	8,7	3,6	11,6	3,9	9,8	2,6	7,9	3,6	9,2
Industrie	2,5	1,5	3,9	4,4	3,9	3,0	2,8	3,3	3,2	2,6
Construction	3,1	0,4	3,4	0,7	4,6	0,5	2,9	0,4	3,7	0,5
Services	29,1	50,9	14,9	42,4	20,5	42,1	12,1	39,6	21,3	44,5
<b>Intérim</b>	<b>61,4</b>	<b>38,3</b>	<b>73,9</b>	<b>40,7</b>	<b>66,9</b>	<b>44,3</b>	<b>79,5</b>	<b>48,7</b>	<b>68,1</b>	<b>43,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

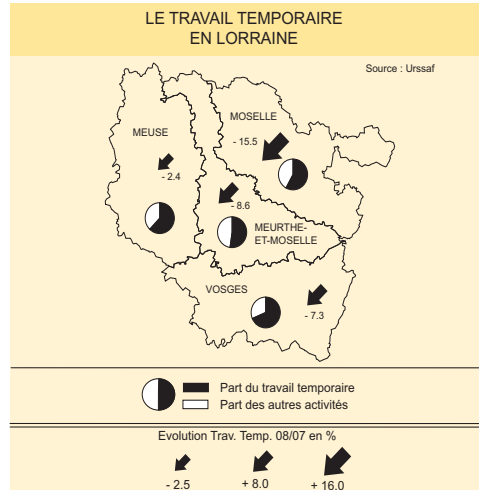
## L'EMBAUCHE PAR SEXE

Comme en 2007, les embauches sont majoritairement masculines pour les deux régimes. La diminution des embauches dans l'intérim a eu un très faible impact sur la part des femmes dans le régime général qui passe de 37,5 % en 2007 à 38,7 % en 2008. La répartition sectorielle des embauches selon l'âge demeure ainsi inchangée. 57 % des femmes sont

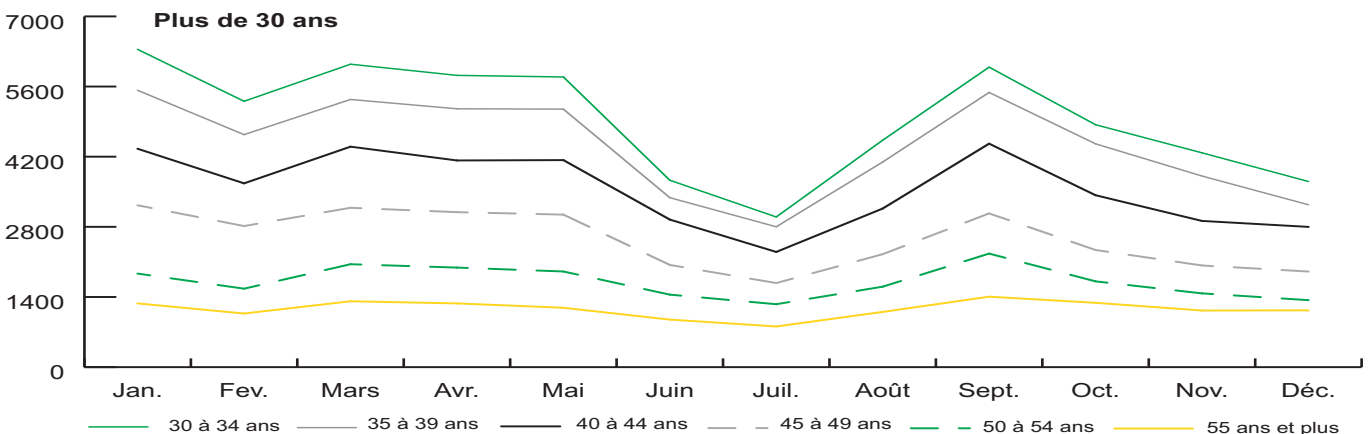
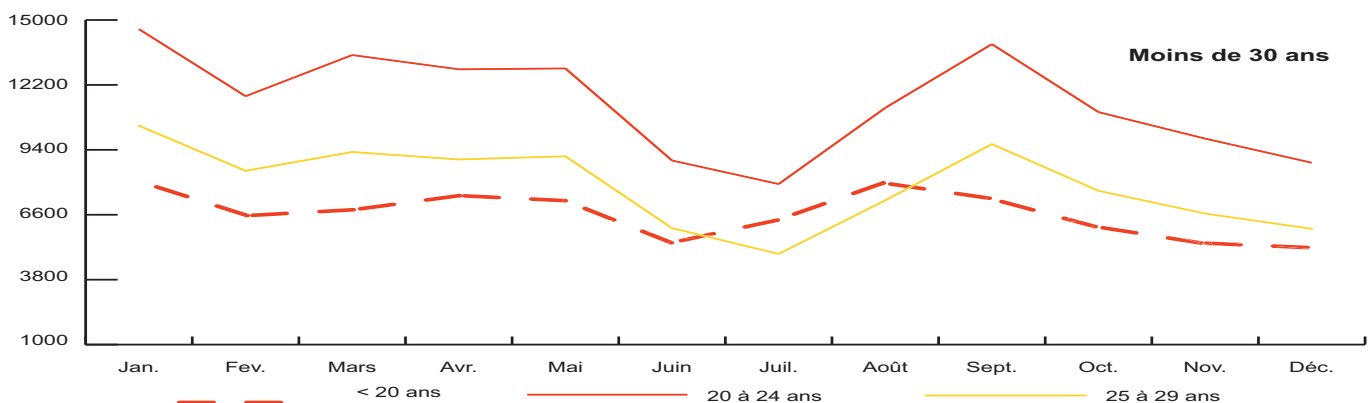
embauchées hors intérim et principalement dans les services et le commerce. 68 % des hommes le sont dans l'intérim et dans les services. La construction leur est toujours réservée.

## LE TRAVAIL TEMPORAIRE (SOURCE : UNEDIC)

En 2008, pour le seul régime général, 584 100 déclarations ressortent du travail temporaire, soit 11 % de moins qu'en 2007. Cette diminution s'observe dans tous les départements mais de façon particulièrement forte en Moselle (- 15,5 %). Toutefois, les missions d'intérim pèsent toujours fortement sur le volume annuel d'embauche. Le poids de l'intérim varie de 52 % en Meurthe-et-Moselle à 67 % dans les Vosges. La Moselle se situe dans la moyenne régionale (58 %) alors que la Meuse la dépasse légèrement (62 %). Les statistiques de l'Unedic permettent de rendre compte de la ventilation des missions d'intérim selon les secteurs utilisateurs.



L'industrie continue à concentrer les missions d'intérim. En 2007, en équivalent temps plein, 50 % des missions étaient effectués dans un établissement industriel. Les principaux secteurs étaient les industries des biens intermédiaires (37 % des missions reçues par l'industrie), l'industrie des biens d'équipement (28 %) et l'industrie automobile (14 %). Avec 19,2 % des missions d'intérim, en emploi équivalent temps plein, le secteur de la construction est le second plus important secteur utilisateur. La part des femmes demeure minoritaire (25 % selon l'Unedic).



La saisonnalité des embauches dans l'intérim selon l'âge en 2008 est assez conforme à celle de 2007. La hiérarchie des tranches d'âge en terme de volume d'embauche est respectée avec une prédominance des moins de 30 ans et une quasi-absence de saisonnalité chez les 50 ans et plus à l'image de l'ensemble des embauches se portant sur cette tranche d'âge. La crise économique a toutefois érodé les pics saison-

niers en les décalant d'un mois environ (juillet vers août, septembre vers octobre). Ils restent toutefois au bénéfice des 20-24 ans avec toujours l'alternance selon les mois entre les moins de 20 ans et les 25-29 ans. La saisonnalité d'embauche de cette dernière tranche pouvant s'assimiler à celle des 30-44 ans.

## REGARD SUR ...

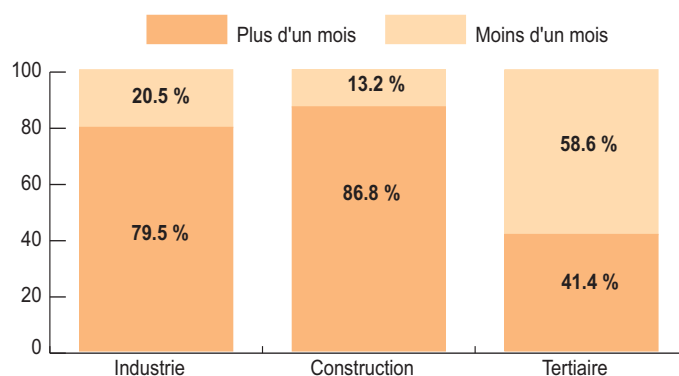
## ... Répartition en pourcentage du volume des déclarations d'embauche hors intérim (Régime Général)

2008	Industrie	Construction	Tertiaire	Total
<b>Intentions d'embauches de plus d'un mois</b>	<b>80%</b>	<b>87%</b>	<b>41%</b>	<b>47%</b>
CDD de plus d'un mois	40%	45%	24%	26%
CDI	39%	42%	18%	21%
<b>CDD moins d'un mois</b>	<b>20%</b>	<b>13%</b>	<b>59%</b>	<b>53%</b>

En Lorraine, hors missions de travail temporaire et toutes tailles d'entreprises confondues, 79 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée et 21 % des contrats à durée indéterminée (CDI).

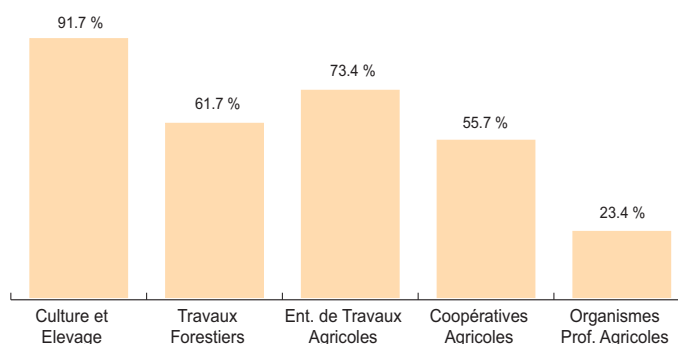
Par secteur d'activité, le recours à des contrats de plus d'un mois (CDD ou CDI) est le plus élevé dans la construction avec 9 déclarations sur 10. Dans l'industrie, près de 80 % des contrats sont supérieurs à un mois. Le tertiaire (hors intérim) fait appel à des CDD de moins d'un mois pour plus de la moitié de ses intentions d'embauche.

## Embauches hors intérim



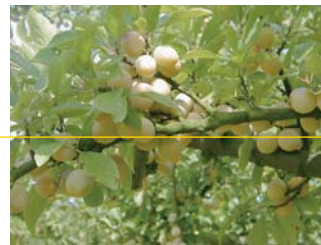
Comme les années précédentes, la structure des emplois créés en 2007 traduit globalement une majorité de recrutements à durée déterminée. L'importance de ce type de contrat reste maximale dans le secteur Culture et Élevage avec 92 % des déclarations (soit 15 points de plus qu'en 2006). Le secteur des travaux forestiers et celui des entreprises de travaux agricoles ont également renforcé cette pratique. Les coopératives agricoles et surtout les organisations professionnelles agricoles l'ont réduit. Ces dernières ont à l'opposé eu recours majoritairement à des embauches en CDI. Dans ce secteur, en 2006, les CDD avaient concentré une petite majorité des embauches (52 %).

## PART DES CDD DANS LES NOUVEAUX EMPLOIS 2007 (Régime Agricole)



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## NOTE METHODOLOGIQUE



### SOURCE : LA DÉCLARATION UNIQUE D'EMBAUCHE

La loi du 31 décembre 1992, en modifiant les articles L 320 et L 620-3 du code du travail a rendu obligatoire pour les employeurs de tous les départements de France, la déclaration préalable à l'embauche à compter du 1er septembre 1993, date à laquelle l'inobservation de cette formalité fait l'objet de sanctions pénales. Ce processus s'insère dans le dispositif de lutte contre les différentes formes de travail et d'emploi irréguliers.

Pour simplifier les démarches administratives des employeurs, la Déclaration Unique d'Embauche leur permet de procéder, en une seule fois et en un seul imprimé, aux diverses formalités d'embauche :

- la déclaration préalable à l'embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la déclaration d'une première embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la demande d'immatriculation à un régime de sécurité sociale (CPAM ou MSA) ;
- la demande d'affiliation au régime d'Assurance-Chômage (ASSEDIC ou MSA) ;
- la demande d'adhésion à un centre de médecine du travail et la déclaration d'embauche auprès du centre de médecine du travail ;
- la liste des salariés pour le pré-établissement de la DADS - Déclaration Annuelle de Données Sociales (CRAM).

La procédure de Déclaration Unique d'Embauche, entrée en vigueur le 1er janvier 1996 est obligatoire depuis le 1er avril 1998.

### CHAMP :

L'obligation de déclaration nominative vise tous les salariés au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. Ainsi, sont concernés tous les employeurs, personnes physiques ou morales du régime général et agricole, dont les voyageurs représentants placiers à cartes multiples et les agents recrutés sur des contrats de droit privé dans la fonction d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif.

Par contre, ne sont pas soumis à cette mesure les stagiaires sans convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés travaillant sur le territoire français mais dont l'embauche a été réalisée à l'étranger et les particuliers employeurs (comme les assistantes maternelles, les femmes de ménage, les chauffeurs, les gouvernantes ...).

Sont aussi exclus les salariés rattachés à des régimes spéciaux à autonomie partielle ou totale (Mines, SNCF, Militaires de carrière, Banque de France, Compagnie Générale des Eaux, Notariat, EDF-GDF, Fonctionnariat).

Les organismes destinataires de la déclaration préalable à l'embauche sont les suivants :

- pour le régime général, l'Urssaf (une par département) ;
- pour le régime agricole, les caisses de Mutualité Sociale Agricole.



### DÉFINITIONS :

Tous les chiffres présentés dans ce numéro proviennent exclusivement des déclarations enregistrées pour le régime général et le régime agricole, dans les Urssaf et les MSA. De plus, ils ne tiennent compte que de la date d'intention d'embauche des salariés.

99,5 % des déclarations préalables à l'embauche se transforment en embauches effectives (estimation réalisée à partir de la D.U.E.). Le nombre d'embauches est donc légèrement surestimé.

Les données par sexe et par âge sont obtenues à partir du numéro d'inscription ; elles sont donc affectées par l'absence d'immatriculation.

**L'INDICATEUR DE FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI** rapporte le nombre de déclarations d'embauches sur l'année au nombre de salariés en fin d'année. Plus l'indice est élevé et plus l'emploi est flexible : beaucoup d'embauches mais plutôt de courte durée. Moins l'indice est élevé, et plus les emplois sont stables : peu d'embauches mais des contrats plutôt durables.

**Nouveaux emplois (MSA)** : ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année, statistique issue du tableau de bord de l'emploi agricole.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE  
L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS  
SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA  
SOLIDARITÉ



Cahiers lorrains de l'emploi - ISSN 1274-1256.

Directeur de publication : Serge LEROY

Conception et réalisation : DRTEFP -SEPES- Urssaf de Lorraine - MSA Lorraine

10, rue Mazagran - BP 10676 - 54063 NANCY Cedex

Téléphone 03.83.30.89.20

Fax 03.83.30.89.79

Internet : [www.lorraine.travail.gouv.fr](http://www.lorraine.travail.gouv.fr)